

1. *Débitrice*: **FORUM SANTE (SUISSE) SA**, chemin du Pont-du-Centenaire 109, 1228 **Plan-les-Ouates**
2. *Remarques*: But: développement et gestion de pharmacies, principalement en Suisse; achat et vente de produits et objets pharmaceutiques et non pharmaceutiques; fourniture de conseils, de prestations, de services et d'informations dans les domaines de la pharmacie et plus généralement de la santé, de la prévention et du bien-être et ce notamment en informatique, gestion, finance, comptabilité, marketing, marchandisage, organisation, recrutement, formation professionnelle etc.
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
 1. L'état de collocation (réf. n° 1);
 2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2);
 3. L'inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets déclarés de stricte nécessité) (réf. n° 3).A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
 - vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF);
 - dix jours pour recourir contre l'inventaire et les décisions relatives aux objets déclarés de stricte nécessité (art. 32 OAOF).Sinon, l'état de collocation, l'état de revendication et l'inventaire seront considérés comme acceptés. (Réf. n°1-2)
Pour tout renseignement: M.O. Torre, tél. 022 327 73 84
Office des faillites
1227 Carouge
(01234228)